

Débat public imPACtons !

Nouvelles technologies et innovations : quels impacts, quelles opportunités pour le monde agricole ?

Compte-rendu intégral
Réunion publique
Vendredi 16 octobre 2020 à Angers

SALLE/ADRESSE :	Salle Auguste Chupin, 11 esplanade Auguste Chupin, 49000 Angers
PARTICIPANTS :	54 personnes
DÉBUT > FIN :	18 h 35 à 21 h 05 (durée du REC : 2 h 34)
QUESTIONS-RÉPONSES :	15 questions

En tribune

M. Étienne BALLAN Membre, CPDP

Maîtrise d'ouvrage

Intervenants :

M. Jérôme MOUSSET	Chef du service Forêt Alimentation et Bioéconomie, ADEME
Mme Bertille THAREAU	Responsable de la Chaire Mutations Sociales à l'ESA
M. Hervé LEJEUNE	Rédacteur du rapport AGRI 2050
M. Benoît JACQUEMIN	Directeur régional adjoint, DRAAF

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir à tous. On va démarrer. On est déjà un tout petit peu en retard sur l'horaire, mais comme on est un peu loin, effectivement, on a laissé du temps aux personnes pour arriver. Je me présente, je m'appelle Étienne BALLAN, je suis membre de la Commission particulière du débat public sur la PAC qui s'appelle imPACtons!. C'est donc cette Commission qui a été nommée par la Commission nationale du débat public qui vous a invités ce soir à participer à cette réunion. C'est une des douze réunions thématiques et régionales du débat public. Je vais commencer par simplement vous exposer un petit peu le débat, puis on va se mettre au travail. Je voulais quand même, en préambule, vous remercier tous d'être ici ce soir. Nous sommes un vendredi soir un peu tard, ce n'est pas toujours évident de se libérer, de ressortir après une semaine de travail. Donc, merci vraiment à tous d'être là. Je voulais saluer les représentants du monde agricole notamment, les différents syndicats, la présence de Madame LAMBERT aussi, présidente de la FNSEA, qui nous fait aussi le plaisir d'être avec nous ce soir, les représentants de l'État, Monsieur GÉRARD, directeur départemental du territoire. On attend le DRAAF, Monsieur JACQUEMIN, qui devrait nous rejoindre. On est vraiment dans des conditions de travail, j'espère, les plus optimales. Quelques petits éléments avant de rentrer dans le fond des choses, on vous demandera toute la soirée – ça ne va pas durer jusqu'à minuit, je vous rassure tout de suite – on va essayer de respecter un peu en avance l'horaire du couvre-feu, c'est-à-dire qu'on va essayer de terminer la réunion à 21 h 00, c'est ça l'idée. On peut la terminer plus tard puisque le couvre-feu n'est pas en vigueur ici et ne sera pas en vigueur demain ici, mais globalement c'est à peu près l'heure à laquelle on va terminer notre réunion. Les masques sont obligatoires pendant toute la durée de la réunion. Vous êtes à des tables où normalement la distance est respectée du point de vue du COVID, mais évidemment les gestes barrières s'appliquent et donc on vous demande surtout de ne pas enlever vos masques, de ne même pas les descendre seulement sur la bouche, c'est vraiment impossible. Tous les micros seront désinfectés à chaque prise de parole. Même si vous ne prenez pas le micro en main, on vous l'apportera et il sera désinfecté ensuite. Enfin, si vous voulez boire, vous avez ici des verres et de l'eau et simplement vous ne vous passez pas les verres entre vous. Tout cela, ce sont des choses que maintenant nous sommes habitués à entendre donc je pense que ça ne vous surprendra pas, mais bien entendu c'est important de respecter le plus strictement possible ce protocole. Qu'est-ce que la Commission nationale du débat public ? Il s'agit d'une autorité administrative indépendante qui en fait est saisie par des porteurs de projet, des responsables de projet, pour assurer la phase de participation du public en amont et de participation du public à l'élaboration des décisions publiques ayant un impact sur l'environnement. Concrètement, qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire qu'en fait les grands opérateurs, les grands porteurs de projet, par exemple d'infrastructure, ou aussi de plans et de programmes, notamment de plans et de programmes nationaux, sont tenus de saisir la Commission nationale du débat public qui ensuite décide ou non d'organiser un débat public en fonction de l'importance du projet. Donc, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation était obligé de saisir la CNDP, ce qu'il a fait au titre du Code de l'environnement. Sur quoi l'a-t-il saisie ? Sur ce plan national, le plan stratégique national qui prépare la PAC de 2021 à 2027. Il s'agit donc bien d'un plan national et nous sommes là, vous êtes là ce soir, pour contribuer à l'élaboration de la décision publique qui sera ce plan présenté par le gouvernement français à Bruxelles pour négocier les priorités et les modalités d'aide et de soutien prévues par la PAC entre 2021 et 2027. C'est un document qui est national, mais qui est négocié avec l'Union européenne. Au vu des enjeux, lorsque la Commission nationale du débat public a été saisie, elle a effectivement décidé que ça valait la peine de mettre des moyens sur ce moment-là parce que finalement il n'y a pas encore eu de grands débats publics assurés par une autorité neutre sur la question agricole. Pour une raison simple, c'est que la CNDP a fait beaucoup de débats publics sur de grands projets, notamment des grands projets d'infrastructures, mais finalement pas sur des projets agricoles. Les projets agricoles sont rarement des projets qui dépassaient le seuil, à l'époque, de 150 millions d'euros, qui est le seuil, en gros, à partir duquel on déclenchait une saisine de la CNDP. Donc, la CNDP, en octobre 2019, décide de faire un débat public. Elle nomme une Commission particulière, dont je suis un des membres, pour organiser ce débat. Les principes du débat public sont assez simples, il y en a cinq. Indépendance et neutralité, notamment de la part des membres de la Commission. Cela veut dire une chose très simple : nous ne sommes pas liés, d'aucune façon, au monde agricole. Nous n'avons pas d'intérêts dans aucune activité liée à l'agriculture et nous sommes neutres, ce qui signifie notamment que nous ne donnons aucun avis. À l'issue du débat public, nous publions un compte-rendu du débat public et, dans ce compte-rendu, la Commission particulière du

débat public ne prend pas position ou ne fait pas de recommandations sur le fond. C'est extrêmement important, nous ne prendrons pas parti. Simplement, ce compte-rendu met sur la table l'ensemble des arguments qui auront été posés. Ensuite, transparence, équivalence, argumentation. Transparence, c'est assez facile, il faut que toutes les informations soient transmises au public. L'équivalence, c'est un point très important, y compris pour nous ce soir, pour vous tous. « Peu importe » qui vous êtes ou qui vous représentez, dans le débat public, on n'est pas plus important, la parole n'est pas plus importante parce que vous êtes un élu, un représentant de quelque chose, d'une association, d'un syndicat, ou un simple quidam. En fait, ce qui compte, ce sont vos arguments, vos idées. Donc, et c'est le dernier principe, le principe d'argumentation. Nous, Commission, nous n'allons pas pondérer en disant « là, c'est untel ou unetelle qui a dit cela donc c'est plus important que si untel ou unetelle a dit autre chose ». Ce qui compte c'est la force des arguments et c'est notamment dans cet esprit que vous êtes là ce soir en table de façon à pouvoir échanger des arguments et pas dans une réunion plénière où chacun pourrait parler de son point de vue en disant « je représente tant de personnes et je dis ça », ce n'est pas l'objectif. Vous avez ici les membres de la Commission, Ilaria CASILLO qui est la présidente et on est tous membres et de différentes régions de France. Le débat public en tant que tel, il a quatre modalités principales. Je pense que c'est juste important de les rappeler très brièvement. D'abord, ce débat a démarré en février, suspendu en avril pour le COVID et il a repris au 1^{er} septembre et il va se terminer le 31 octobre. Il y a plusieurs modalités. D'abord, la modalité tout à fait classique comme la plateforme numérique qui a été très utilisée, notamment au début du débat et à nouveau depuis le 1^{er} septembre, beaucoup de contributions. Deuxième modalité, un kit de ce qu'on appelle débat maison, c'est-à-dire de gens qui peuvent organiser des débats dans leur cercle professionnel, amical, social, comme ils le souhaitent. Deux dernières modalités, celle qui s'est déroulée à la fin du mois de septembre qui était une assemblée citoyenne pour l'agriculture avec cent quarante citoyens tirés au sort pour travailler pendant deux jours pour essayer d'élaborer un contrat social pour l'agriculture. Autrement dit, la PAC a été fondée sur un certain contrat social dans les années 60. Quel serait aujourd'hui le contrat social sur lequel se fonderait ou se fondera la PAC et les PAC d'ailleurs, pas nécessairement seulement celle de 2021 – 2027, mais plus globalement ? Donc, ce travail a été mené à la fin du mois de septembre. Enfin, ces débats en région, ces débats thématiques, qui permettent deux choses. D'abord d'approfondir des thématiques, c'est-à-dire d'aller dans le fond et de creuser les choses sur les différents sujets. Ce soir, vous l'avez compris, on va principalement parler d'innovation. Par ailleurs, ce sont aussi des débats en région qui permettent aussi à l'ensemble, notamment du monde agricole, de se mobiliser, de s'exprimer. Moi, je suis ravi qu'il y ait, ce soir, dans la salle, je pense, un nombre important d'exploitants agricoles. C'est aussi, du coup, une façon vraiment d'organiser la discussion entre le monde agricole et le reste de la société, ce qui a toujours, en tout cas jusqu'ici, donné des échanges tout à fait intéressants et bienveillants. Pour ce qui est de notre soirée, on va en fait, dans un premier temps, vous proposer de vous projeter et d'aborder la question de l'innovation sous un angle d'abord très large. L'innovation, ce n'est pas que l'innovation technologique, c'est l'innovation technologique et bien d'autres aussi, bien d'autres domaines organisationnels, économiques, sociaux. Donc, de regarder cela et aussi de se dire que l'innovation, ce qui compte peut-être c'est de savoir à quoi elle va servir, à quoi on veut qu'elle serve. Autrement dit, comment on oriente cette innovation vers quelque chose. L'exercice de ce soir ça va être la proposition de travailler ensemble sur quel est l'avenir de l'agriculture que l'on souhaite ou qui est le plus souhaitable et, en regard de cela, quelles sont les innovations qu'il faudrait chercher à développer, qu'il faudrait chercher à provoquer, les ruptures qui paraîtraient intéressantes pour orienter justement l'agriculture vers ces différents scénarios... Pour cela, trois interventions qui vont démarrer. Je vous demanderais d'être extrêmement attentifs parce qu'effectivement il y a à la fois une première présentation un peu générale sur les façons de voir l'innovation et ensuite ces scénarios à 2050 qui seront traités par l'un des auteurs du rapport AGRI 2050 du CGAER et ensuite avec un regard complémentaire de l'ADEME, donc on aura vraiment trois interventions qui vont bien se compléter et après on passe en travail par table. Vous pourrez poser quelques questions à la fin de la session d'information, questions de compréhension ou de précisions. Ensuite, on va travailler pendant une heure, à table, là où vous êtes, pour échanger le plus possible et pour justement faire des propositions concrètes sur quels efforts de recherche, quelles thématiques, quels domaines, quelles ruptures, quelles innovations, doivent être recherchés en priorité. On finira par une présentation de ces propositions en plénière. Voilà pour ce qui est de notre soirée, avez-vous des questions sur la CNDP ou le débat ? Parfait. Je vais donc demander à Madame THAREAU de bien vouloir venir ici. Monsieur LEJEUNE et Monsieur MOUSSET, si vous voulez bien aussi me rejoindre en tribune. Chacun doit avoir un micro et le garder. Madame THAREAU peut-être à côté de moi si vous voulez bien. Madame THAREAU, vous êtes responsable de la Chaire Mutations Sociales à l'ESA et vous

allez nous proposer une lecture des différentes façons de voir l'innovation dans le monde agricole. Vous avez un peu moins de dix minutes et un peu plus de cinq.

Mme Bertille THAREAU, Responsable de la Chaire Mutations Sociales à l'ESA

Je vous remercie beaucoup de m'avoir invitée à proposer ma contribution à cette réflexion. Je vais essayer de faire ça au mieux avec mon regard de sociologue qui travaille depuis quelques années sur les transformations de l'agriculture. L'agriculture c'est bien sûr une activité plutôt ancienne. Ça fait à peu près 10 000 ans que l'on pratique cette activité. Quel métier pourrait en dire autant ? Ça donne parfois l'image d'un métier qui se transforme peu, mais il n'en est rien. C'est une profession qui se transforme rapidement et sous plusieurs dimensions. Je vais commencer mon propos par là pour essayer de dresser quels sont les traits contemporains des transformations de l'agriculture. Alors, ces transformations portent d'abord sur des équipements aujourd'hui, des outils. Les technologies numériques transforment rapidement les outils des agriculteurs avec le développement de capteurs, d'outils d'aide à la décision, d'outils de guidage, de robots, de robotique. C'est ce qu'on nomme l'AgTech pour l'agriculture numérique. Ces transformations portent aussi sur les connaissances, en particulier sur l'agronomie. Cette science qui fonde donc les techniques de production se renouvelle beaucoup depuis plusieurs années en intégrant de plus en plus d'écologie. Il s'agit donc de concevoir des itinéraires techniques qui s'appuient davantage sur les processus écologiques, mais aussi de concevoir des itinéraires techniques qui veillent à préserver l'environnement, notamment sous l'angle de la biodiversité, du climat, de la qualité de l'eau... Ces transformations, elles concernent aussi l'économie agricole où nous observons une tension entre d'un côté une concentration forte des acteurs économiques et d'un autre côté une dynamique très soutenue de différenciation des produits et des activités au sein de laquelle les agriculteurs cherchent à tirer leur épingle du jeu. Ça se traduit par exemple par un foisonnement de démarches de producteurs en lait – vous les avez sûrement remarquées dans les étals de supermarché – par des diversifications dans la production d'énergie, par des essais par quelques agriculteurs pionniers de vendre non seulement leurs produits, mais aussi des services environnementaux. Ces transformations concernent également les formes sociales de l'agriculture, notamment les formes de collectifs de travail. Alors que la cellule familiale et le couple étaient centraux dans la production agricole il y a une quarantaine d'années, son importance décroît. On observe maintenant beaucoup d'exploitations individuelles ou bien des collectifs entre tiers non apparentés, du salariat et de même le métier ne se transmet plus seulement dans le cadre de la famille et on accueille beaucoup d'agriculteurs venant d'autres groupes sociaux. Donc, ce soir, nous allons parler d'innovation et je vous invite à une première précaution qui consiste à ne pas limiter la réflexion à des outils, des techniques de production, mais bien considérer l'innovation contemporaine qui est aussi organisationnelle, économique et sociale. Deuxième idée, nous allons parler d'innovation, mais l'innovation ce n'est pas juste une nouveauté que l'on met en œuvre, c'est un processus. On dit souvent que l'innovation c'est une invention qui a réussi, une invention qui a touché son public. Donc le passage d'une idée initiale à une transformation effective des pratiques par une partie importante des agriculteurs, c'est toute une histoire. Pour innover, cela suppose d'abord d'inventer, de créer, d'imaginer une nouvelle façon de faire, de vendre ou de s'organiser. Les innovateurs, ça peut être des agriculteurs parmi d'autres, ça peut être des ingénieurs, des services R&D d'entreprises d'amont ou d'aval, des chercheurs d'Instituts publics. Dans tous les cas, cette capacité à concevoir de nouvelles façons de faire va de pair avec le maintien d'une certaine liberté d'action, des moyens pour expérimenter, pour tester, ça va de pair avec l'accès à la connaissance et ça suppose de prendre du temps pour s'informer, pour rechercher, pour voyager. Cela suppose aussi un certain bagage culturel et des formations. Cela suppose un certain nombre de moyens diversifiés. Pour innover, il faut aussi partager ses idées, les faire circuler, dialoguer sur ces nouvelles façons de faire, partager des jugements. Il ne s'agit pas seulement d'informer, mais aussi de réfléchir ensemble sur ce que valent ces inventions, sur ce que valent ces nouveautés, sur leur pertinence dans différentes situations de production agricole. Ce travail d'information, de dialogue sur les pratiques, il est parfois porté par des Instituts techniques, par des conseillers, mais aussi, bien souvent, il est avant tout conduit par les agriculteurs eux-mêmes qui échangent sur leur métier. Enfin, pour innover, il s'agit ensuite de mettre en œuvre cette pratique jugée pertinente, on le suppose en tout cas, sur chaque exploitation. Là, souvent, cela suppose d'ajuster son équipement, d'ajuster l'organisation du travail, parfois même les partenaires commerciaux et tout ce travail de mise en œuvre, s'il incombe aux agriculteurs, il demande là aussi des moyens souvent économiques, une certaine autonomie également, pour parvenir à conduire tous ces ajustements pour que l'on puisse vraiment mettre en œuvre les nouvelles pratiques. Donc, ma deuxième précaution, celle que je voudrais proposer pour cette réflexion, c'est de ne pas considérer l'innovation seulement comme une nouvelle pratique ou une nouvelle façon de s'organiser, mais bien comme un processus et se demander quelles sont les

conditions pour permettre à des agriculteurs de saisir ces bonnes idées, ces inventions, ces nouvelles façons de faire qui leur conviennent, qui vont dans le sens d'un bien commun. Ces conditions, elles impliquent souvent bien d'autres acteurs des mondes agricoles : la recherche, publique ou privée ; le Conseil ; les entreprises des filières. Elles supposent du dialogue entre pairs, elles supposent des marges de manœuvre, elles supposent de l'autonomie. Ces agencements entre acteurs et ces conditions pour innover peuvent prendre des formes différentes. On a coutume de distinguer trois formes d'agencement typiques, trois modèles de processus de changement et je vous propose de les présenter en forçant un petit peu le trait pour aider à réfléchir. Le premier serait le modèle du progrès. Il est fondé sur des dispositifs de définition de l'intérêt général, organisé et porté par l'État et ses institutions. Cela peut être, par exemple, l'ambition d'augmenter la productivité agricole dans les années 60 ou l'ambition de limiter les émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui. Ensuite, ces dispositifs s'organisent pour orienter les moyens de la recherche vers ces ambitions, pour structurer des appels à projets, pour promouvoir les pratiques vertueuses imaginées auprès des agriculteurs via notamment tout un dispositif de conseils et de formations. Ce premier modèle peut être associé à la mise en place aussi, au nom de l'intérêt supérieur, de règles contraignantes ou de politiques incitatives. Un modèle donc très piloté et centralisé par l'État. Le modèle d'innovation ascendante est un autre modèle de processus d'innovation radicalement différent. L'exemple le plus parlant, c'est le processus d'accompagnement des start-up. On en a, par exemple, qu'on incube à l'ESA. Ce sont des personnes, des jeunes souvent, qui ont une idée à laquelle ils croient. On incube en ce moment une entreprise d'anciens étudiants qui pense que les agriculteurs gagneraient à mieux analyser le temps qu'ils passent au travail dans différents ateliers. Ils conçoivent une application qui permet de mesurer cela et ils vont la vendre à des investisseurs et ils vont essayer ensuite de toucher un public, un marché. Ici, la particularité de ce système, c'est que ceux qui jugent que l'innovation est pertinente, qu'elle va dans le bon sens, ce sont d'abord les investisseurs puis les agriculteurs clients qui vont finalement acheter. On n'a pas de projet collectif prédéfini organisé, mais plutôt des initiatives. Dans ce modèle, ce qui compte, c'est d'essayer, et très, très souvent, ce qui compte aussi c'est d'échouer. Il y a beaucoup, beaucoup d'innovateurs qui ne parviennent pas à toucher leur public, mais globalement, cette profusion d'innovations participe à transformer les lignes, à faire sortir de nouvelles pratiques. Le dernier modèle, c'est le modèle du développement comme processus de changement et contrairement aux deux précédents, il est fondé sur la définition d'un projet, d'une visée, par des acteurs directement concernés par l'innovation comme un groupe d'agriculteurs ou un groupe d'acteurs territoriaux. Ce sont ces acteurs qui, à partir d'un travail de définition d'un enjeu commun, expérimentent, imaginent, s'informent et dialoguent pour concevoir de nouvelles façons de faire. Là aussi, ces activités supposent des ressources, avoir accès à des connaissances diversifiées, avoir des moyens et une autonomie pour expérimenter, s'appuyer sur des soutiens méthodologiques pour faciliter le travail souvent assez long de conception de nouvelles façons de faire et d'ajustement des systèmes. Ces trois modèles diffèrent fondamentalement dans le processus de définition de ce qui est en jeu, c'est-à-dire de la visée, du but, de l'orientation du processus de changement. Ce qui est intéressant, c'est ce que l'on va travailler ici. On va justement travailler là où on veut collectivement aller. L'invitation que je voulais faire c'est justement d'essayer d'imaginer une voie originale sur la façon de définir une vision à l'interface entre ces différents modèles du changement d'agriculture.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, merci pour l'invitation aussi du coup au travail que nous allons faire maintenant. Je vais maintenant donner la parole à Monsieur LEJEUNE. Vous avez été un des rédacteurs du rapport AGRI 2050. Je vous propose donc de présenter le travail que vous avez mené. Simplement, point important, vous avez tous devant vous, sur les tables, une synthèse extrêmement réduite du contenu du rapport AGRI 2050. Ce n'est pas forcément pour le consulter maintenant, mais simplement pour bien vous faire comprendre qu'après, une fois que Monsieur LEJEUNE aura présenté et qu'on sera en travail à la table, vous aurez une trace du coup de ce qu'il a présenté et qu'il va présenter maintenant. Vous l'aurez sur ce document qui détaille notamment les quatre scénarios que vous avez développés.

M. Hervé LEJEUNE, Rédacteur du rapport AGRI 2050

Bonsoir à tous. On m'a demandé de résumer en vingt minutes une année et demie de travail de dix personnes qui a donc été produit juste à l'entrée du confinement donc qui n'a pas eu encore la publicité adéquate, mais qui va faire l'objet d'un livre dans les prochaines semaines pour expliquer davantage cette prospective, mais surtout les résultats de cette prospective. Ça s'appelle AGRI 2050, le livre s'appellera un peu autrement, mais vous le verrez à la fin puisque je vais afficher la prochaine couverture. Tout de suite, pour éviter certains malentendus, il s'agit de ce qu'on appelle une prospective exploratoire et non pas une prospective normative. Quelle est la différence ? C'est-à-dire

que, en général, maintenant, la plupart des gens pratiquent des prospectives normatives. Autrement dit, on vous dit qu'il faut réduire à l'horizon 2050 de 50 % la production de gaz à effet de serre de l'agriculture et donc quel chemin on va prendre pour y arriver. Cette prospective est un exercice d'un tout autre type. Il s'agit d'un exercice ouvert, c'est pour ça qu'on l'appelle exploratoire, dont on ne préjuge pas les résultats et qui n'est pas non plus modélisé dans le sens où on n'a pas voulu modéliser pour éviter d'induire dès le départ un certain nombre de résultats aussi puisque les modèles, notamment les modèles économétriques, prédéterminent un certain nombre de résultats. C'est ce qu'on a voulu éviter et c'est pour ça qu'on appelle ça, de manière générale, une prospective exploratoire, mais cela suppose quand même de respecter un certain nombre de règles. Je vais passer très rapidement sur la question méthodologique. Il y a une chose qui est importante par rapport aussi aux éléments que vous avez sur vos tables, c'est qu'en fait on a travaillé sur deux pas de temps de quinze ans. C'est-à-dire 2020 – 2035 et 2035 – 2050. Les scénarios que vous avez là et que je vais présenter tout à l'heure, ce sont les scénarios à l'horizon 2050, mais auparavant on a fait l'exercice sur 2035 et on s'est aperçu en fait très rapidement que l'image de l'agriculture... c'est pour ça qu'on présente une image de l'agriculture en 2035 qu'on explique très longuement dans le rapport. On fait ce que l'on fait en général quand un ministre arrive, on lui remet une note de la situation de l'agriculture à cette époque-là. Nous nous sommes donc imaginé un ministre, peut-être de l'agriculture ou d'autre chose, qui arriverait en 2035 et on lui montrerait l'état de l'agriculture française. Pour faire cet exercice-là, il a fallu brasser quand même pas mal de chiffres, de données et d'informations. On n'a pas traité la pêche alors qu'on voulait la traiter, mais parce que l'exercice était trop compliqué, on manquait de données donc on va le faire l'an prochain et on n'a pas traité les Outre-mer parce qu'il faudrait faire une prospective particulière pour chacun des départements. Voilà pour résumer. Ce qu'on a fait c'est qu'on a bâti cette image 2035 et donc il y a cinquante ou soixante pages de rapport dans le livre qui expliquent cette agriculture française en 2035. Puis, on l'a bombardée de facteurs de changements, de nouveaux acteurs, de signaux faibles pour bâtir les scénarios à 2050. Je fais très vite. Dans l'image, vous pouvez retrouver cela maintenant sur vos papiers, en fait on définit, et je vais en venir après directement aux scénarios, mais pour expliquer rapidement de quoi on part puisqu'en fait les scénarios ça part de 2035 et cette image à 2035 c'est une image que l'on va résumer ici en quatre slides, mais d'une agriculture qui est en fait une somme d'agricultures locales non productivistes et démondialisées. C'est comme cela qu'on les présente. Avec, à côté et de manière non majoritaire, encore une agriculture de firmes, mais qui est moins importante que cette somme d'agricultures locales démondialisées et non productivistes. Quatre points particuliers, celle que vous avez ici à l'écran qui est en fait, en France, l'agriculture – là, on est en 2035 – n'est plus à l'agenda politique qu'à l'échelon régional. Cela permet de réfléchir aussi. Vous avez les tendances montantes et les tendances descendantes. Une question sur l'avenir de la PAC. Dans l'image que l'on dessine à 2035 avec tous les éléments que l'on a pu intégrer, la politique agricole commune se résume à trois choses. Elle n'est plus la politique agricole commune d'avant, c'est une politique basée sur des paiements pour services environnementaux, les règles des accords commerciaux qui ont été signés et les politiques sanitaires. C'est l'image que l'on voit en 2035 de la politique agricole commune donc cela peut aussi vous inspirer pour vos travaux ce soir ou la Commission pour le débat public. Deuxième point qui est peut-être un peu différent de ce que l'on pouvait penser au départ, mais les transitions technologiques sont mieux acceptées au nom du développement durable. Ça veut dire qu'il y a un certain nombre de solutions aux questions de développement durable, donc dans ces trois dimensions, sociale, environnementale et économique, qui vont venir d'un certain nombre de transitions technologiques. Vous savez que le mot à la mode aujourd'hui, c'est « transition ». Pour ne pas dire « changements » à chaque fois, on invente des choses. Un éclairage particulier, c'est celui de la financiarisation de ce système. Juste un petit point comme ça pour vous alerter – ça figure dans une note de bas de page du livre de PIKETTY, pas le dernier, mais le précédent – mais si les Chinois ont un même taux d'épargne à horizon dix ans ou quinze ans que les pays développés, la moitié du capital mondial sera chinois d'ici quinze ou vingt ans. Tout cela, ça a des conséquences sur les industries agroalimentaires et sur un certain nombre de choses, mais c'est juste en passant que je le cite parce que c'est ce genre de chiffres, de données, qu'on intègre dans des travaux de prospective. Troisième élément de cette image, une agriculture majoritairement locale, donc non productiviste et démondialisée à côté d'une agriculture de firmes avec donc un nombre d'exploitations qui baisse. Une réponse aux changements climatiques qui, à horizon 2035, ne devrait pas modifier très fortement les systèmes de production puisque tous les spécialistes considèrent aujourd'hui que c'est au-delà de 2050 que les principaux changements pourraient intervenir et le développement des sociétés. Un éclairage particulier, la question foncière, mais j'y reviendrai tout à l'heure puisque contrairement à des idées très répandues sur les concurrences foncières... beaucoup de travaux convergent d'ailleurs aujourd'hui pour dire que l'on va peut-être, et c'est dans trois scénarios sur quatre que l'on verra tout à

l'heure, on va plutôt sur un délaissement de terres agricoles, ce qui est déjà le cas dans un certain nombre de régions. Il suffit d'aller dans le piémont pyrénéen, dans les zones de marche limousines ou de l'Est et donc ça interroge, mais on va y revenir après, sur certaines évolutions. Quatrième cliché, rapide, c'est trop rapide tout cela, mais ce sont des consommateurs aux demandes multiples voire contradictoires et vieillissants, ça c'est très important du point de vue à la fois du pouvoir d'achat, mais aussi des quantités consommées, des types d'aliments avec des choses très particulières type l'hybridation de l'alimentation, c'est-à-dire qu'on va à la fois manger des choses considérées comme très saines un jour et le lendemain manger quelque chose de très transformé, d'hypertransformé. Ensuite, le bio, l'ultra-transformé et l'alimentation moins chère, c'est-à-dire dans tout le débat d'aujourd'hui sur il faut relocaliser, il faut une alimentation de meilleure qualité... la question du prix de l'alimentation reste et demeure en ligne de fond très, très forte. Je dirais plus encore ces temps-ci avec les conséquences sociales de la crise du COVID. Ça, c'est un point qu'il ne faut pas oublier, mais je n'ai pas le temps de le développer. Un éclairage particulier sur l'avenir des signes de qualité puisque l'on s'aperçoit qu'aujourd'hui il y a un certain nombre de développements technologiques, je pense à la blockchain, là aussi je n'ai pas le temps de développer, mais qui peuvent amener à substituer ce type de démarches aux signes traditionnels de qualité. Dans le même temps, les consommateurs n'ont plus une confiance totale en l'État qui garantit ces signes de qualité et peut-être qu'ils vont se satisfaire demain de signes considérés comme équivalents qui seront bâtis par la grande distribution, par d'autres acteurs. Les quatre scénarios, pour y venir très rapidement, ces scénarios ont au moins le mérite, par leur nom déjà, d'avoir un contenu. Les quatre scénarios qu'on a bâtis à l'horizon 2050, c'est un premier qu'on a appelé **la sobriété savante**. Le deuxième qu'on a appelé **le capitalisme environnemental**, c'est presque un oxymore, on va voir un peu pourquoi, comment ça se passe. On a appelé le troisième **le nouveau productiviste** et le quatrième **les citoyens des territoires**. Donc, je les qualifie rapidement, mais vous avez une présentation et si ça vous intéresse d'autres documents sont accessibles. Le scénario de la sobriété savante, c'est un scénario de forte intégration technologique et autour d'une ferme France qui s'organise sur des exploitations plus petites qu'aujourd'hui, plus nombreuses, mais le fond je dirais, pour caricaturer un peu, c'est l'idée du microbiote. C'est-à-dire qu'on va avoir et on va intégrer des éléments de la recherche. Le microbiote, grosso modo, ça peut permettre à la fois dans le domaine animal de l'alimentation animale et dans l'alimentation humaine d'avoir de meilleurs résultats énergétiques en consommant moins. D'où l'idée, derrière, de sobriété savante. Tout cela, ça se fait avec de la technologie très intégrée. Deuxième scénario, celui qu'on a appelé le capitalisme environnemental pour choquer, mais pas seulement parce que ça peut être une réalité. C'est l'idée qu'une économie va se développer, y compris dans la sphère agricole, où tous les coûts environnementaux vont être intégrés. Ce que l'on définit dans ce scénario, c'est que cette intégration des coûts environnementaux dans l'ensemble de l'économie va être dirigée, prise en main par ce qu'on appelle le E7 qui va remplacer le G7. Ça, ce sont les travaux qui sont conduits aujourd'hui sur les prospectives à 2050 montrant que les sept ou huit pays aujourd'hui qui mènent la danse à travers le G7 ou le G8, demain vont laisser la place à d'autres pays qu'on appelle le E7, ce sont les Emerging 7, c'est-à-dire les pays émergents. Dedans, vous avez l'Indonésie, la Chine, le Brésil... Des pays européens, il en reste deux. Dans le E10, si on élargit un peu, dans le E10 il reste deux pays européens et un de l'Union européenne. Celui de l'Union européenne qui resterait, c'est la Pologne. Pourquoi fais-je une nuance ? Parce que l'autre c'est la Grande-Bretagne qui resterait dans le top 10 à l'horizon 2050. Vous voyez, ça change quelques perspectives ou quelques discours de journalistes qu'on entend aujourd'hui, je trouve ça un peu différent. Ça, c'est le scénario du capitalisme environnemental. Troisième scénario, le nouveau productiviste. Le capitalisme environnemental part de points de crises environnementales qu'il faut régler et qu'on ne peut régler aux seuls niveaux national ou européen et qui nécessitent des réponses mondiales. Le scénario du nouveau productiviste part d'une idée qui est fortement probable de nouvelles crises alimentaires au niveau mondial. Là, il y a une interrogation qui se fait sur : tout ce schéma qu'on a vu en 2035 d'une agriculture non productiviste démondialisée, est-ce la bonne voie par rapport aux besoins alimentaires mondiaux ? Du coup, ce scénario du nouveau productiviste remet en selle les questions d'exportation et d'optimisation de l'exploitation de l'ensemble des terres au niveau international, mais aussi au niveau européen. Considérant, dans le scénario à 2035, que l'Europe a laissé filer en grande partie son agriculture. Dernier scénario, ce qu'on a appelé les citoyens des territoires. Là, on est dans le scénario que certains développent dans d'autres instances ou dans d'autres livres. Le scénario des archipels ou plutôt des microrépubliques. C'est-à-dire qu'en fait l'agriculture s'organise autour du local avec ce qu'on a appelé les citoyens consommateurs qui organisent leur production et leur consommation au niveau local s'émancipant autant que possible, mais de manière très importante, de règles nationales ou régionales... c'est pour cela qu'on l'appelle aussi le scénario des

microrépubliques qui pose d'autres questions autour d'un éventuel destin commun. Quand on regarde la vision synthétique de ces scénarios, je suis passé très vite parce que ces scénarios sont à la fois agricoles et forestiers. Comme on a vu qu'il y avait des enjeux spatiaux communs, on a retravaillé une prospective forestière qui a été faite il y a deux ou trois ans par l'IGN et par l'INRA et on l'a intégrée dans notre travail pour avoir des scénarios qui soient communs - agriculture et forêt - à cause des enjeux spatiaux. Je disais tout à l'heure, notamment des délaissements de terres. En fait, on considère que l'action publique conservera une capacité à orienter certains choix. Pour des gens qui travaillent au ministère de l'Agriculture, au moins ça fait plaisir de le dire. Mais de ces points qui caractérisent les scénarios, on distingue d'une part ce qu'on appelle les orientations sans regret, autrement dit, quel que soit le scénario, il faut le faire et les orientations les plus discriminantes, autrement dit, dans ce qui distingue les scénarios, si on veut porter tel scénario, quels sont les points d'appui. Les cinq orientations sans regret, et là on retrouve le thème du débat de ce soir, c'est l'investissement dans la recherche. Je fais simplement une parenthèse. Recherche, innovation, on pourrait discuter, mais aujourd'hui énormément d'innovations dans le domaine agricole sont portées par les agriculteurs eux-mêmes et par la recherche, et pas seulement des innovations sociales. C'est un point sur lequel je voulais simplement attirer votre attention. Deuxième orientation sans regret, c'est la question de la formation qui demeure un point essentiel même si beaucoup d'avancées ont été faites ces dernières années, cela reste un point encore important. Troisièmement, la lutte contre les pertes et le gaspillage. Là, en termes de gains de production, ce sont des choses importantes qui peuvent être faites. Le quatrième point, c'est l'aide au développement maintenu et ciblé, mais quand on dit aide au développement, là c'est dans les pays les plus pauvres. Donc, ceux que ça intéresse pourront se reporter à ce qu'il y a derrière cela, notamment l'idée que par rapport aux enjeux d'avenir il est probablement plus important de former les jeunes filles dans les pays en développement que d'apporter de la technologie agricole, je résume. Par ailleurs, le déploiement d'une culture de l'évaluation. C'est pour dire qu'aujourd'hui et avec le temps qui s'accélère parce qu'on raisonne à des pas de temps qui sont plus en plus courts du point de vue politique. Il y a besoin de politiques d'évaluation pour remettre en selle ces politiques qui sont mises en œuvre, pour les rediscuter sur le long terme. Voilà les cinq orientations sans regret qui sont proposées. Ensuite, il y a sept orientations discriminantes dans trois catégories. Il y a deux orientations qui concernent les structures, c'est-à-dire des choix à faire sur les politiques structurelles et c'est la question autour de la financiarisation de l'économie agricole forestière et des IAA. C'est-à-dire, quels choix fait-on ? Est-ce qu'on refuse cette financiarisation ? Cette financiarisation, ça veut dire faire entrer des capitaux qui ne soient pas forcément les capitaux familiaux. Là aussi, je caricature, excusez-moi, mais c'est un peu ça.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Peut-on simplement développer « IAA » ?

M. Hervé LEJEUNE, Rédacteur du rapport AGRI 2050

Industrie agroalimentaire, pardon.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie.

M. Hervé LEJEUNE, Rédacteur du rapport AGRI 2050

Deuxième enjeu sur les structures, ce sont les politiques foncières et d'installation. Si on est dans des perspectives de délaissement de foncier agricole dans des régions importantes, les grands totems des politiques d'installation et de politiques des structures qu'on a connues ont-ils encore un sens ? Ces politiques ne méritent-elles pas d'être rediscutées et réinterrogées ? J'ajoute simplement que l'on vient de finir une étude qui montre que dans les trente dernières années, le seul facteur de protection du revenu individuel agricole a été la baisse du nombre d'agriculteurs, je ferme la parenthèse. Ensuite, les rôles particuliers dévolus à l'agriculture, là aussi ce sont des choix qu'il faut faire. Est-ce qu'on veut que l'agriculture française contribue à la sécurité alimentaire mondiale ? Est-ce qu'on veut accompagner les transitions technologiques, est-ce qu'on en a peur ou est-ce qu'on veut les accompagner ? Ça rejoint nos questions aussi sur la recherche et l'innovation. Troisième point sur les rôles de l'agriculture, est-ce qu'on a toujours en jeu cette question de produire une alimentation toujours de qualité, mais encore aussi à bas prix compte tenu des enjeux sociaux qu'il y a derrière. Les deux dernières orientations plus discriminantes, ce sont les rapports de l'agriculture à l'environnement. Le compromis qui est recherché en France entre la protection des ressources naturelles et la sécurité alimentaire est-il un concept toujours exportable au niveau mondial ? Il ne vous a peut-être pas échappé qu'un candidat chinois a gagné l'élection à la FAO au poste de

directeur général contre la candidate française. Aujourd'hui, le discours du directeur général chinois c'est l'agriculture 4D, ce n'est pas l'agroécologie, ce n'est pas l'agriculture familiale, c'est l'agriculture 4D Ça veut dire Big Data, l'agriculture des données. Les choses changent. Je ne dis pas que c'est bien ou mal, je dis que c'est une donnée. Quand la plus grande organisation internationale est sur cette ligne-là, ça mérite d'être interrogé. Dernier point, accepte-t-on que la technologisation que j'évoquais tout à l'heure soit aussi utilisée comme une réponse à la lutte contre le changement climatique alors qu'aujourd'hui il y a quand même un peu de débats sur ces questions-là. Une des questions qu'on a posées en dernier, c'est la question de la réversibilité des scénarios parce que quand on parle de politique il ne faut pas que ce soit toujours one-way et puis le mur au bout du compte, mais quels scénarios sont les plus réversibles si on se trompe. Il faut toujours avoir cela en tête quand on fait des politiques publiques. On a trouvé qu'il y avait deux scénarios qui étaient plus réversibles que les autres, notamment celui de la sobriété savante et celui du renouveau productiviste. Je vais simplement conclure en disant que cette prospective, par rapport à beaucoup d'autres qui ont été faites, est allée jusqu'à la mesure politique. Nous ne sommes pas restés à l'élaboration de scénarios, c'est ce que je vous ai présenté sur les enjeux politiques qui en résultent.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, merci pour la clarté et en même temps la synthèse que vous avez réussi à faire en un temps très court. Vous avez donc les scénarios sur la table. L'idée c'est de continuer à réfléchir et à ouvrir un petit peu les possibles et, pour vous aider à cela, on a trouvé intéressant, et je remercie Monsieur MOUSSET pour sa contribution aussi, de faire parler l'ADEME qui est en plus basée ici à Angers et qui a mené, qui mène encore, des exercices de prospective, mais peut-être un peu plus normatives si on devait prendre la catégorie qui a été proposée. On vous a demandé et vous avez bien voulu accepter de réagir, pas nécessairement uniquement sur les quatre scénarios, mais sur globalement l'exercice de prospective.

M. Jérôme MOUSSET, Chef du service Forêt Alimentation et Bioéconomie, ADEME

Bonjour à tous. Effectivement, l'idée c'est de prendre un petit peu de recul sur les exercices prospectifs parce qu'on se rend compte que, actuellement, vous allez le voir, il y a vraiment un bouillonnement de réflexions sur l'évolution du monde agricole, agroalimentaire, il y a beaucoup de prospectives et la question que l'on peut se poser c'est pourquoi et quels enseignements peut-on en tirer. Ça a déjà été dit en partie par Monsieur LEJEUNE, si on réfléchit à des transitions actuellement, mais pas que agricoles alimentaires, ces transitions de la société, c'est parce qu'on a devant nous de multiples défis environnementaux, sociétaux et que nous sommes obligés de croiser, d'avoir un regard global sur ces multiples défis et d'essayer de les appréhender dans leur globalité. Très rapidement, on a en haut à gauche la question de la sécurité alimentaire devant nous avec une augmentation de la population mondiale qu'il faut prendre en compte c'est comment on va nourrir, en 2050, 9 milliards d'habitants potentiellement. Donc des augmentations de besoins alimentaires, mais on a aussi des questions d'ordre économique, ça a été évoqué par Monsieur LEJEUNE tout à l'heure. Quand on parle agriculture et alimentation, c'est en bas à gauche l'accès de tous les citoyens de notre pays à l'alimentation. Puis aussi des questions d'emplois et de rémunération des agriculteurs et des débats que nous avons actuellement sur la répartition de la valeur, comment avoir un modèle économique qui fait que l'on peut vivre de notre production. Un enjeu aussi central, qu'on a vraiment vécu récemment avec le COVID qu'est la question de la souveraineté alimentaire, notre dépendance aux productions extérieures, à l'importation. Nos calculs montrent que pour nourrir les Français il faut à peu près 26 millions d'hectares. On en a 28 en France, on exporte et on importe, mais globalement on est à peu près à ce niveau-là. Des enjeux aussi que l'on entend souvent de santé qu'il faut prendre en compte. Nourrir, c'est aussi apporter la santé. Bien sûr, également des sujets environnementaux, changements climatiques, biodiversité, sols, gestion de l'eau... Il faut arriver à essayer de combiner ces différents défis. Là, un exemple d'approche un peu normative – à l'ADEME, on travaille plutôt sur les questions environnementales – l'exemple du climat, la barre du haut vous montre l'impact moyen d'un Français dans son mode de consommation. C'est à peu près onze tonnes de CO2 tous les ans. Ce qu'on voit c'est que globalement ça porte sur ses déplacements, son logement, ses achats et son alimentation. Le niveau du bas, c'est le point sur lequel il faut arriver en 2050 si on veut respecter les Accords de Paris et on voit le chemin à parcourir avant de passer de onze à deux tonnes de CO2 d'ici 2050. Ce qu'il est intéressant de voir, c'est que la réflexion qu'on a là sur la transition ne porte que sur l'agriculture et l'alimentation, elle concerne tous les secteurs, le transport, le logement, l'industrie, tous les secteurs sont actuellement en réflexion pour savoir comment contribuer à ce défi de la société qui nous concerne tous. Finalement, les réflexions de certaines prospectives, c'est d'expliquer des chemins possibles, et il y en a plusieurs, de passage de la situation actuelle de chaque secteur à

l'objectif que l'on veut atteindre en 2050 pour l'intérêt des générations qui nous suivent. Cette diapositive-là, c'est simplement pour illustrer qu'actuellement ça bouillonne dans tous les sens. Ce ne sont que des prospectives qui portent sur l'agriculture et l'alimentation. Comme vous le disiez, Monsieur LEJEUNE, elles sont différentes sur le périmètre. Certaines portent uniquement sur l'agriculture, d'autres sur l'agriculture alimentation, d'autres sur la société. Certaines sont normatives et d'autres non normatives. Certaines sont portées par des organismes de recherche, pouvoirs publics, ONG. Actuellement, on a beaucoup de réflexions autour de cela et dans ces prospectives-là, personne n'a tort, personne n'a raison, ce n'est pas du tout la question. L'enjeu, c'est d'essayer de créer du débat comme ce soir, essayer de dégager progressivement des consensus sur les orientations de nos systèmes de production. On regarde régulièrement de près un peu tous ces exercices et que peut-on dégager un peu de ces travaux-là ? On pourrait en parler longtemps, mais quelques éléments qui me semblent importants. D'abord, le premier point c'est que quand on regarde ces exercices de prospective, ce qui ressort c'est que l'agriculture et l'alimentation sont des enjeux clés de la transition de la société. Nous sommes incapables d'atteindre les objectifs des politiques publiques, notamment si on parle climat ou autres enjeux, sans une contribution forte de ce secteur agriculture et alimentation qui apporte beaucoup de réponses et de solutions. C'est pour ça qu'on a mis une fourche à la fourchette parce que cela concerne toute la filière. Une originalité du secteur agricole et alimentation, c'est qu'on a trois leviers que l'on retrouve dans toutes les prospectives, mais qu'on ne retrouve pas dans d'autres secteurs d'activité. En agriculture, on a des leviers pour réduire les émissions, on va parler d'agroécologie, de systèmes de production... On a des leviers positifs pour stocker du carbone qu'on ne retrouve pas dans d'autres secteurs et on a aussi un troisième levier qui est original, c'est la capacité à produire des ressources qui sont substituables aux ressources fossiles. Quand on fait la biomasse du bois ou n'importe quels végétaux et que l'on fait de l'énergie avec ou des matériaux, on va remplacer des usages de fossiles. Donc on a trois leviers qui sont combinés et on les retrouve dans toutes les prospectives, il faut arriver à les articuler le mieux possible. Après, quand on regarde aussi ces exercices, à gauche on retrouve des points communs, je ne vais pas parler de consensus, mais ce sont des points que l'on retrouve dans toutes les prospectives et qui sont, je trouve, intéressants en termes d'enseignements. Le premier point en haut à gauche, c'est qu'on se rend compte qu'on ne parle pas de système de transition agricole, mais de plus en plus de transition agricole et alimentaire. Ce que je veux dire par là, c'est que la transition du monde agricole ne se fera que si l'ensemble de la filière accompagne ce mouvement-là. Quand je dis l'ensemble, c'est l'industrie, c'est les coopératives, c'est la distribution et c'est aussi le consommateur. Toutes les prospectives, beaucoup de prospectives font des hypothèses d'évolution des modes de consommation et amènent des réflexions, quand on parle d'innovations, notamment sur les relations production/consommation de demain, modes d'organisation, on voit apparaître de nouveaux modèles économiques, on peut parler de circuits courts... L'autre point aussi qui ressort souvent dans les prospectives, ce sont des modèles comme l'agroécologie, le bio, qui ressortent dans toutes les prospectives comme des modèles en développement. Ça semble être des voies d'avenir, mais avec des niveaux différents. Autrement dit, certaines prospectives ont vraiment visé des développements très importants, d'autres plus modestes, mais partout on va retrouver ce système de production autour de l'agroécologie. Là aussi avec des réflexions d'innovations à mettre en œuvre sur tout ce qui accompagne l'agroécologie, les biocontrôles, toutes ces innovations technologiques. La question de la séquestration du carbone ressort aussi beaucoup dans les prospectives, c'est un enjeu de demain. Il faut séquestrer le carbone et l'agriculture et la forêt apportent des solutions, des réponses importantes. Là aussi, il y a beaucoup d'attentes, d'innovations à imaginer. Si on veut stocker du carbone, il nous faut des outils de mesure, des outils de contrôle, qui ne sont pas facilement mobilisables à des coûts raisonnables au niveau des exploitations agricoles pour arriver à mettre en place ces solutions-là. Quatrième point aussi que l'on revoit dans beaucoup de prospectives, c'est la question de la gestion des sols et de la maîtrise de l'artificialisation des sols. Vous savez que l'on perd un département tous les sept ou dix ans selon le rythme et on voit bien que quand on fait des projections en 2050, ce n'est pas soutenable parce que cette perte d'espace agricole pose à un moment donné un problème pour répondre aux défis que nous avons devant nous. Donc, toutes les prospectives font des hypothèses fortes sur la maîtrise de cette artificialisation. À droite, vous avez des points de discussion, mais que l'on retrouve aussi dans les prospectives. C'est notamment la place des bioénergies avec des niveaux différents, mais on voit bien que l'agriculture de demain sera aussi productrice d'énergie sous différentes formes, biomasse, méthanisation, on parle aussi d'agri-voltaïque... il y a plein de modèles qui sont en développement. Beaucoup de prospectives montrent que la bioénergie sera demain une filière comme une autre, aussi importante qu'une filière alimentaire classique, mais on a des niveaux d'ambition qui sont différents selon les exercices. La grande question qui ressort souvent c'est comment rendre compatible la production d'énergie avec le

système de production agricole et éviter les compétitions qui risquent de se faire. La place de la forêt, on l'a évoquée tout à l'heure avec des approches très différentes sur la préservation de la forêt et le prélèvement. Des réflexions aussi sur les protéines, protéines animales et protéines végétales. La gestion de l'eau ressort comme un enjeu clé de toutes les perspectives. On sait bien que les ressources diminuent. Les usages et les besoins vont augmenter demain. Donc là aussi beaucoup de recherches innovations sur la gestion de l'eau, les systèmes économes en eau, d'irrigation... Puis aussi des travaux sur l'échelle des territoires parce que quand on parle perspectives à l'échelle nationale, on a de grandes tendances, mais on voit bien que, dans tous ces travaux-là, l'enjeu c'est de décliner les réflexions à l'échelle locale, c'est « qu'est-ce que je peux faire localement sur mon territoire » parce qu'on ne fera pas la même chose en Bretagne que dans le sud de la France ou dans la Beauce. Voilà un peu quelques enseignements et je termine simplement par une petite note d'humour pour montrer que la prospective ce n'est pas nouveau, on en fait depuis tout le temps. Ce sont deux cartes postales qui ont été faites en 1900 et c'était le regard, à cette époque-là, de l'agriculture d'aujourd'hui, de 2000. Je trouve ça assez marrant de voir un petit peu comment on voyait l'agriculture. À gauche, vous avez la moisson qui évoque un peu la mécanisation. Je pense qu'on est à peu près à ce niveau-là, mais ce qui est marrant c'est qu'on voit qu'ils parlent beaucoup d'électrification, c'est peut-être ce qui nous attend demain donc peut-être qu'on a un peu de retard par rapport à cette vision-là. À droite, c'est une machine où on met des œufs d'un côté, une couveuse. Ils imaginaient des couveuses. Je trouve cela intéressant parce qu'on peut se dire que ce n'est pas totalement faux et en même temps il faut prendre un peu de recul par rapport à ces exercices-là parce qu'on voit bien que la vie nous amène à des chemins un peu différents.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je pense qu'il y a énormément de matière dans tout ce qui a été dit jusqu'ici dont vous allez pouvoir vous saisir pour travailler. Avez-vous des questions de compréhension, des demandes de précisions ? Sachant que Monsieur LEJEUNE va pouvoir rester encore un petit moment avec nous et il pourra circuler aussi entre les tables. Madame.

Mme Brigitte BALDENBERGER, Enseignante retraitée, Attac 49

Brigitte BALDENBERGER pour Attac 49. C'est juste dans l'exposé, Madame THAREAU peut-elle revenir sur ce qu'elle a appelé sa deuxième précaution ? Simplement parce que ça a été très vite. Pas tout le détail, mais au moins l'intitulé, si j'ose dire, de ce qu'elle met sous la deuxième précaution.

Mme Bertille THAREAU, Responsable de la Chaire Mutations Sociales à l'ESA

La deuxième précaution consistait à bien considérer que l'innovation n'est pas seulement une nouvelle technique à adopter, donc le point d'arrivée, mais bien tout le processus qui permet de mobiliser la diversité des acteurs dont nous avons pu parler pour qu'une invention soit mise en œuvre dans un nombre important d'exploitations en l'occurrence. On voit bien que quand on réfléchit en termes de prospective, un grand écart s'opère entre une vision future à 2050 ou 2035 et les difficultés dans lesquelles sont pris les acteurs dans leur diversité pour essayer de faire avancer de petits projets à leur échelle, à l'échelle de leur carrière. C'est donc aussi cette idée-là, s'attacher aux conditions d'accompagnement de ces transitions.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Avez-vous d'autres questions ou demandes de précisions ? Non, entendu. Vous avez, sur vos tables, une feuille au milieu de la table qui rappelle les consignes que l'on vous propose. Il y en a deux parce qu'en fait vous allez travailler, grâce à la tenue parfaite du timing par nos intervenants, que je remercie beaucoup d'ailleurs, vous allez travailler à peu près pendant une heure donc ça vous laisse vraiment du temps pour échanger. On vous propose de le faire en deux temps et c'est pour ça que sur cette feuille que vous avez devant vous, il y a deux moments de travail. Le premier c'est de vous confronter et de discuter autour de ces quatre scénarios qui sont donc, comme je le disais, présents sur les tables et d'essayer de vous situer quelque part, d'en débattre et de vous situer sur le scénario, souvent ce n'est pas nécessairement un scénario, ça peut être une combinaison de scénarios, quel serait le scénario qui vous paraîtrait le plus souhaitable ? Vraiment ce premier temps qui va durer à peu près vingt-cinq minutes, c'est l'idée de vous projeter loin, de réagir à ces scénarii. Monsieur LEJEUNE, je le redis, est disponible pour venir éventuellement éclairer vos lanternes ou préciser des choses qui n'auraient pas été claires. Je le répète, tout à l'heure, dans un deuxième temps, je vous demanderai d'être plus dans une logique de propositions et de dire, pour atteindre ce scénario ou cette combinaison de scénarios, quels efforts de recherche, de développement et de transfert il faut mener. Ce sera le deuxième temps de travail qui durera à peu près une demi-heure. Avec tout cela,

on arrivera au total, avec chaque table, avec trois propositions. Pourquoi trois ? Parce qu'à un moment donné, dans un débat, il faut hiérarchiser, il faut se demander ce qui est prioritaire et donc ce que l'on vous propose vraiment c'est de faire cet exercice des trois. Je mets tout de suite la consigne de ce deuxième temps à l'écran, mais qui est vraiment vous situer et donner ce qui vous paraît prioritaire en termes d'efforts. Je reviens sur la consigne du premier temps de travail. Vous pouvez aussi, évidemment, si vous le souhaitez, à chaque table, peut-être prendre un petit temps de lecture des scénarii pour bien vous les remettre en tête si vous voulez et après vous pouvez démarrer. Dernière chose que je vous demande, bien sûr, c'est tout de suite de désigner la personne qui écrit le mieux, le plus lisiblement surtout, pour pouvoir écrire sur cette feuille. C'est pour faciliter le travail d'Alice, notre Secrétaire générale adjointe, qui va devoir ensuite transcrire vos propos. Merci d'avance.

Travaux en groupes de travail.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Excusez-moi, je demande votre attention quelques instants. Il vous reste une demi-heure de travail, ce serait le moment, si c'est possible, de passer au deuxième temps donc la partie basse de la feuille qui est vraiment la partie des propositions. Je vais essayer de simplement bien reformuler pour qu'on soit très, très au clair. L'idée c'est de vous mettre d'accord sur trois propositions, pas plus. Ça peut être moins, s'il n'y en a qu'une ce n'est pas grave du tout, on n'est pas là pour cocher les cases. Mais ce sur quoi vous vous mettez d'accord doit vraiment orienter, pas nécessairement la PAC parce que la PAC, vous le savez, elle ne finance pas beaucoup directement la recherche et le développement, mais qu'est-ce qui, à votre avis, dans la PAC ou hors la PAC, peu importe, sur quoi doit-on concentrer les efforts de R&D, de préparation des ruptures et des innovations ? C'est vraiment ça la logique donc c'est nécessairement trois et trois ça veut dire que, oui, vous allez faire des choix dans les choses qui vous semblent les plus nécessaires ou les plus importantes. Vous avez une demi-heure. Monsieur LEJEUNE va nous quitter dans quelques instants. Monsieur JACQUEMIN, le DRAAF Pays de la Loire est arrivé. Si vous avez des questions particulières à lui poser, il est aussi dans la salle. C'est plus sur la question du rôle du ministère, mais voilà en tout cas pour la demi-heure qu'il vous reste.

Travaux en groupes de travail.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Je vais vous demander, s'il vous plaît, de lever les crayons. Celui ou celle qui écrit peut terminer simplement la rédaction et on va passer à notre dernière phase de travail. On va donc demander, sur chaque table, à la personne qui a écrit, puisque c'est elle qui sait se relire le mieux a priori, de bien vouloir faire le rapport des trois propositions. Si vous voulez évoquer votre débat sur le scénario le plus souhaitable, avec plaisir, vous pouvez le faire, mais pour que ça ne soit pas trop long, si vous le voulez bien, concentrez-vous plutôt sur les trois propositions concrètes. On les écoute toutes à la suite et après on y réagira donc prenez peut-être des notes. On ne peut pas les projeter en direct, ce serait trop compliqué, mais prenez peut-être des notes, voyez un peu ce qu'il peut y avoir derrière. J'ai proposé à Monsieur JACQUEMIN de me rejoindre ici aussi parce qu'il serait intéressant, et si vous avez des questions ensuite quand vous réagirez sur les propositions, si vous avez aussi peut-être des questions au représentant du ministère, ça peut être aussi l'occasion de les poser. J'insiste à nouveau sur un point, toutes les propositions que l'on va entendre maintenant, il y a neuf tables, si vous avez fait chacun trois propositions, il y en aura vingt-sept. Ces vingt-sept propositions, je vous le redis, elles seront transcrites telles quelles dans le compte-rendu du débat et le ministère devra répondre clairement à chacune de ces propositions. C'est l'engagement que le ministère a pris et c'est important de le rappeler. Au fond à droite, s'il vous plaît.

M. Pascal SACHOT, Paysan

Pour le scénario, on a choisi le scénario de la sobriété savante. C'est celui qui nous semblait le plus intéressant à moyen terme, mais est-ce qu'il est réaliste ou pas sur la totalité ? Ça pose question. Pour les propositions :

- 1- La création d'une Sécurité sociale alimentaire pour mettre en lien les consommateurs et les producteurs et avoir une alimentation qui promeut une meilleure santé.
- 2- Faire de l'éducation populaire et des sciences participatives, encourager l'échange d'informations entre les agriculteurs et la sensibilisation des plus jeunes sur les enjeux de santé et d'alimentation.
- 3- Créer des coopératives agriculteurs citoyens pour mettre en œuvre des moyens de cogestion agriculture, citoyens, environnement.

- 4- Favoriser les aides à l'actif plutôt qu'à l'hectare pour encourager les installations plutôt que les agrandissements.

Pour cette dernière, on sort un peu du thème, mais ça nous semblait important.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Il n'y a pas de hors sujet, ne vous inquiétez pas. Il n'y a pas de problème, vous pouvez réinjecter aussi d'autres choses. Merci beaucoup pour ces quatre propositions. On va passer à la table devant vous.

Mme Brigitte AZÉMA-PEYRET, Avocate honoraire

En ce qui concerne la première question, notre groupe a été majoritairement d'accord pour sobriété savante qui revalorise l'image de l'agriculture, mais aussi pour certains éléments du capitalisme environnemental pour l'intégration des coûts environnementaux. Enfin, nous avons aussi été d'accord en ce qui concerne le scénario citoyens des territoires pour le foisonnement des initiatives que ce scénario évoque.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

D'accord. Pour les propositions ?

Mme Brigitte AZÉMA-PEYRET, Avocate honoraire

Là, nous avons été un peu secs :

- 1- Nécessité de la sobriété pour réussir le premier scénario.
- 2- Nécessité de sécuriser la prise de risques liée à l'innovation mise en œuvre par les agriculteurs qui sont parfois bridés dans leurs souhaits et leur réalisation par manque de moyens matériels.
- 3- Aide nécessaire aux agriculteurs en raison des services qu'ils rendent à l'environnement. Par exemple, ils doivent, dans leurs projets, installer des haies pour permettre ainsi le stockage de carbone.

C'est trop succinct, mais il y avait trop de choses à discuter et je pense qu'on est tous un petit peu tributaires.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Effectivement, ça peut être un peu frustrant, je l'entends tout à fait. Merci beaucoup. On va passer au fond s'il vous plaît.

M. Fabien CHAUVEAU, Paysan

Nous, c'est pareil, on était un peu sur les mêmes thèmes qui ont été abordés pour l'instant. Qui sont donc : la sobriété savante et en fait, je ne sais pas si on a le droit, on mettait un peu sur même pied d'égalité sobriété savante et citoyens des territoires.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Vous avez parfaitement le droit.

M. Fabien CHAUVEAU, Paysan

Tant mieux. Au niveau des propositions, c'est pareil, on a beaucoup échangé et on a surtout dégagé deux grandes propositions, mais il y en a plein d'autres. Il s'agit de :

- 1- Encourager et promouvoir les produits locaux et de qualité dans l'approvisionnement des collectivités. À un échelon plus important que ce qui est proposé aujourd'hui, c'est-à-dire plus de 20 % bio et plus de 50 % de produits locaux.
- 2- Diversifier les productions sur un territoire pour améliorer la biodiversité par des écosystèmes et des pratiques plus complexes et un accompagnement, bien sûr, des agriculteurs dans ce sens.

Il y a sûrement plein d'autres choses.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci, c'était très clair. On va passer à la table devant s'il vous plaît.

Mme Claire GARROT, Agricultrice

On n'a pas voulu rentrer dans les cases des scénarios et on a plutôt listé des objectifs à atteindre. Un objectif de revenu pour les agriculteurs. Un revenu qui puisse être stable et suffisant avec, pour y parvenir, une stabilité des prix agricoles, notamment grâce à une régulation des marchés financiers. Un deuxième objectif, c'est de parvenir à une alimentation de qualité qui soit à un juste prix pour le consommateur. Par qualité, on entend la qualité sanitaire, nutritive, le respect de l'environnement et un objectif d'innovation qui soit au service de l'humain avant tout, donc de l'humain, de l'animal et de l'environnement. Nos propositions d'évolutions pour y parvenir :

- 1- Une évolution du comportement des consommateurs qui nous paraît nécessaire. Le fait qu'ils acceptent de ne pas avoir tout, tout de suite, de ne pas avoir de tomates en hiver, par exemple. Un besoin de temps nécessaire. Ça, ça remet en cause pas mal de choses dans notre société, mais un besoin de temps pour aller, par exemple, chez les producteurs et également peut-être surtout pour cuisiner soi-même plutôt que de se tourner vers des produits transformés. Donc c'est une rupture.
- 2- La Sécurité sociale alimentaire. Autrement dit, avoir une somme d'argent qui soit allouée à chaque famille fléchée vraiment vers l'alimentation et pas vers n'importe quelle alimentation, mais vers une alimentation locale, de qualité, respectueuse de l'environnement. Ce fonds pourrait être abondé par la PAC.
- 3- Avoir des innovations, recherches, développements, qui soient plus tournés vers le vivant plutôt que vers la technologie. Un exemple un peu provocateur, apprendre aux jeunes à regarder pousser les arbres plutôt qu'à fantasmer sur les nouvelles technologies.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. On continue s'il vous plaît. On va rester au fond puis revenir vers l'avant.

M. Enzo MERET, Etudiant

Pour ce qui est des quatre propositions, nous n'en avons choisi aucune. Selon nos termes, il faudrait qu'il y ait une bonne rémunération des producteurs avec bien sûr un moindre impact sur l'environnement et tout en ayant des produits accessibles au plus grand nombre. Pour ce qui est de nos propositions :

- 1- Porter nos efforts de recherche et développement dans des innovations liées aux demandes des producteurs et non dans la création de nouveaux besoins. Autrement dit, revenir à une souveraineté et une autonomie de l'agriculteur.
- 2- Traiter de manière équitable l'investissement matériel et l'investissement immatériel. Autrement dit, avoir un accompagnement financier dans la transmission de savoirs et dans la production de savoirs.
- 3- Porter les efforts de recherche et développement dans des innovations sociales et organisationnelles et un soutien de celles-ci. Autrement dit, aujourd'hui, un bon nombre de solutions techniques existent, mais pour être déployées et adaptées aux fermes et territoires, elles nécessitent de nouvelles formes d'organisations et de coopérations.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, c'était très clair. On avance, s'il vous plaît.

Mme Sandrine BAILLAIS, Paysanne Bio et animatrice nature

Nous avons choisi la sobriété savante et citoyens des territoires. Pour nos propositions :

- 1- Réaffecter les aides à l'agriculture biologique et à toutes les démarches protectrices de l'environnement, de l'eau, de la biodiversité et du vivant en général.
- 2- Suppression des aides PAC aux utilisateurs de pesticides. Appliquer le principe du pollueur-payeur.
- 3- Il est très important de se positionner pour pouvoir reprendre le contrôle de ce que nous voulons dans nos assiettes.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous avançons sur la table de devant, s'il vous plaît.

Mme Lucie SERVILLAT, Urbaniste

Nous, nous avons choisi le scénario sobriété savante et citoyens des territoires en précisant que ce scénario-là visait à augmenter les interactions entre citoyens et agriculteurs. Avec des modes de consommation qui doivent changer en termes de qualité et de quantité, tout en prenant en compte l'environnement et en recentrant l'agriculteur au sein du système avec quand même une coopération qui doit exister pour assurer une cohérence et garantir une autonomie alimentaire. Au niveau des propositions :

- 1- Un modèle économique à mettre en place avec une cohérence sur le plan économique, sociétal et politique. En fait, le but c'est d'avoir des relations amont vers l'aval un peu dans l'agriculture pour garantir ces deux scénarios combinés. Au niveau de la gestion, on avait des exemples sur la relocalisation des activités. À savoir, par exemple, le nombre de kilomètres parcourus à diminuer et peut-être un système de monnaie locale à promouvoir.
- 2- L'éducation et la formation dans les modes de consommation. Donc, qui concernent d'une part les citoyens avec la rupture dans les modes de consommation actuels, avoir une meilleure alimentation au service de leur santé et plus de temps aussi à accorder à la culture, à la cuisine. D'autre part, éducation, formation, pour les agriculteurs avec des modes de culture qui seront adaptés à cette combinaison de scénarios avec la recherche d'efficacité, par exemple.
- 3- La technologie qui serait une aide à la décision et qui va piloter les activités agricoles tout en respectant l'environnement. Là, on essaye aussi de proposer un système d'évaluation qui doit être mis en place pour suivre ces technologies, leur impact et les adapter si besoin.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Ensuite, la table du milieu.

Mme Bertille THAREAU, Responsable de la Chaire Mutations Sociales à l'ESA

On a choisi prioritairement le scénario citoyens des territoires avec une focale sur l'importance du rapport citoyens, consommateurs et agriculteurs dans les territoires et on le teinte d'un peu de sobriété savante parce que certains outils technologiques apparaissent particulièrement utiles pour garantir une production, la recherche et certaines pratiques agroécologiques. Nos propositions :

- 1- Accompagner des groupes de recherche collectifs d'agriculteurs et d'acteurs territoriaux sur les exploitations. Amener les chercheurs dans ces groupes pour accélérer et faciliter l'innovation à partir du terrain des exploitations.
- 2- Soutenir financièrement les services environnementaux produits sur les exploitations en soutenant ou en permettant l'innovation environnementale et technologique et en développant et en soutenant des outils de mesure des services environnementaux.
- 3- Favoriser le maintien de la valeur ajoutée sur les territoires via la sensibilisation des consommateurs à l'alimentation locale, via des formes anciennes de régulation du commerce international comme les taxes aux frontières et via l'information des consommateurs sur la localisation de la production par des technologies blockchain ou des démarches AOC, IGP, promues à nouveau.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Il nous reste encore une table.

M. Pierre-Louis GASTINEL, Conférencier Team Europe

On n'a pas choisi un scénario, mais on a retenu un certain nombre d'idées en disant que ça serait une combinaison de scénarios qui inscrit toute la chaîne agroalimentaire dans la durabilité, qui donne envie aux consommateurs de consacrer plus d'argent à l'alimentation qui le justifie, qui intègre les coûts environnementaux et sociaux, un des points du scénario 2, et qui ralentit la baisse du nombre d'agriculteurs voire, si nous étions optimistes, qui augmente ce nombre. C'est donc un mixte de 1, 2 et 4. Il n'y a pas trop d'éléments du scénario 3. Dans les propositions :

- 1- Des travaux de recherche-développement sur l'axe social avec une transformation des modes de consommation, avec éducation à l'alimentation et redéfinition de la place des citoyens dans la politique alimentaire.
- 2- L'axe économique. Inventer des systèmes de rémunération des services écosystémiques.

- 3- L'axe agronomique. Travailler les systèmes de stockage de carbone dans le sol et l'optimisation de la mixité des cultures dans un objectif à la fois de biodiversité, de protection de l'environnement et de résilience des exploitations agricoles.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour tout ce que vous avez produit parce qu'il y a vraiment énormément de choses. À présent, on a encore quelques minutes, si vous le voulez bien, certains veulent peut-être réagir à ce qu'ils viennent d'entendre ou ajouter un élément. Je vous demanderais des interventions quand même très courtes, si vous voulez bien, ou éventuellement pour poser aussi des questions au représentant du ministère si vous en avez. Il est 21 h 00, j'avais promis qu'on pourrait s'arrêter à 21 h 00, mais je pense que c'est quand même intéressant que l'on puisse, pour ceux qui le souhaitent en tout cas, réagir. Qui veut prendre la parole ?

M. Tanguy MARTIN, Agronome

Il me semble que dans les propos liminaires au tout début, vous avez parlé un tout petit peu d'aide au développement à l'international et évoqué notamment le fait qu'il faudrait encore aider les Africains... Il y a quelque chose d'un peu compliqué là-dedans qui est que ça fait très longtemps qu'on envoie des agronomes, des gens, des banques de développement aider des pays du Sud en général et il y a toujours des famines. Peut-être qu'il faudrait qu'on arrive à réfléchir autrement cette question-là. Déjà, au début des années 2010, sous l'égide d'Olivier De Schutter, des rapports des Nations unies expliquaient qu'il fallait du développement endogène et en fait laisser les gens sur place définir leur propre axe de développement et ils avaient quantifié des capacités d'augmenter les rendements à plus de 200 % si on laissait les gens s'organiser sur place plutôt que d'essayer de leur expliquer quoi faire chez eux. Là, on a parlé de souveraineté technologique, d'autonomie paysanne dans la technologie en France, mais c'est aussi dans nos modèles d'aide au développement de garder la même idée pour les autres. Autrement dit, ce qui est bon pour nous, ce qui est bon pour nos paysans sera certainement bon pour les paysannes et les paysans du Sud.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Ce n'est pas vraiment une question, je pense que c'est effectivement un point de vue. Merci beaucoup. Monsieur, ici.

M. Dominique BERNARD, Retraité, Attac 49

Je voulais juste revenir sur les scénarios, ceux dont on n'a pas parlé. Pour moi, le scénario nouveau productiviste est peu probable. En termes de productivisme, c'est de la productivité, de la main d'œuvre, dont on a souvent parlé et on a plutôt des problèmes de productivité du sol récurrents depuis quelques années. Le scénario capitalisme environnemental n'était pas souhaitable.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Entendu. Effectivement, je crois que le scénario nouveau productiviste n'a pas été véritablement choisi par personne ou pas trop d'éléments en tout cas ont été choisis. Après, l'idée ce n'était pas forcément de choisir à tout prix, mais de faire des combinaisons. Monsieur.

M. Clément PIETRE-Intervenant non identifié

Je note que nous sommes en train de parler de l'évolution de la PAC et qu'en pleine crise sanitaire on a continué à négocier des accords de libre-échange et je trouve que ça ne va pas.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Entendu, merci. Au fond, il y a, je crois, encore deux personnes qui veulent prendre la parole.

M. Clément PIETRE-Intervenant non identifié

Bonsoir. Du coup, justement, par rapport aux accords de libre-échange, j'aimerais savoir quelle position pourrait avoir la PAC pour justement limiter ces échanges et arriver à une PAC qui permet de dynamiser un peu cette mondialisation de l'agriculture qui favorise les échanges à l'extrême. La PAC serait-elle envisageable dans une direction comme celle-ci ?

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Je crois que ça va être compliqué d'ouvrir ce débat qui clairement porte sur un peu un autre thème que celui de notre soirée à l'heure qu'il est, mais on prend bien note de toutes vos remarques. Il y avait Madame, ici.

Intervenante non identifiée

Pourquoi les aides PAC ont-elles été en fait diminuées, voire supprimées pour une agriculture vertueuse qu'est l'agriculture biologique ?

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

C'est après la transition. Une dernière intervention puis je laisserai Monsieur JACQUEMIN répondre sur cette question-là. Monsieur.

M. Raphaël SALMONIERE, Cavalier

Dans le livret sur la politique agricole commune de demain, on voit que les échéances décisionnelles sont en juin 2020. Du coup, je me demandais quelle était la finalité de notre réflexion.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Il ne vous a pas échappé qu'il s'est passé des choses entre le début du débat et le mois de juin. Ce que je disais en début de réunion c'est que l'échéance véritable c'est donc la présentation du plan stratégique national par le gouvernement qui aura lieu en fin de premier trimestre 2021. Donc, ce que l'on fait ici, le compte-rendu, je le redis, sera rendu public et évidemment destiné aussi au ministère et ce compte-rendu du débat aura lieu autour du 15 décembre. On a jusqu'au 31 décembre au soir pour le faire, mais je ne vous cache pas que l'on va essayer de le faire un petit peu avant. Donc, il vous sera envoyé sans doute autour du 20 décembre et également au ministère. L'autre chose, c'est que le ministère aussi écoute et suit les débats et en a des retours réguliers au fur et à mesure des réunions. Donc, ça nourrit déjà la réflexion du ministère. Pour être très clair, l'échéance décisionnelle c'est fin premier trimestre 2021. Merci. Je vais donner la parole à Monsieur JACQUEMIN pour répondre sur la question des aides au maintien en bio.

M. Benoît JACQUEMIN, Directeur régional adjoint, DRAAF

Sur les aides au bio, il y a des aides au bio puisqu'il y a les aides à la conversion qui sont très importantes. Quand l'aide au maintien a été créée, c'était dans une période où l'agriculture biologique démarrait, commençait, devait trouver son marché. On voit, dans les circonstances actuelles, que le marché est trouvé, il est porteur et que dès lors que dans une enveloppe FEADER qui était fermée la conversion à l'agriculture biologique montait en puissance de façon très importante, il paraissait plus pertinent de réduire l'aide au maintien et de l'arrêter, ce qui est effectivement le cas aujourd'hui dans la région, plutôt que de freiner la conversion à l'agriculture biologique. C'est le choix qui a été fait et pour l'instant on ne peut que s'en féliciter puisque ça n'a pas freiné la conversion à l'agriculture biologique. Ce qui semble montrer que l'agriculture biologique a vraiment un marché qui permet de se maintenir malgré la suppression de l'aide au maintien.

M. Étienne BALLAN, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je voudrais vous remercier vraiment tous, vous souhaiter une bonne fin de soirée, un bon retour chez vous. Vous recevrez assez rapidement le compte-rendu, au moins la synthèse de toutes les propositions et n'hésitez pas à suivre les prochaines réunions et à contribuer sur notamment la plateforme numérique pour poursuivre l'échange et poursuivre la contribution et la défense de vos arguments. Merci et bonne fin de soirée.